

Madame la Commissaire Enquêtrice,

Je suis une citoyenne d'Europe, née dans un pays voisin de la France. Dans mon pays de naissance j'ai été éduquée au tri sélectif il y a maintenant quelques décennies... Je n'ai pas perdu ce reflexe très utile et positif et l'ai transmis à mes enfants, venus au monde en France. Nous pratiquons le compostage, le tri des matières recyclables et achetons nos aliments en direct chez les producteurs (non emballés) et des produits alimentaires « en vrac » dans les magasins qui en proposent. Résultat : environ 500g de déchets ultimes pour 2 personnes/semaine.

Comme quoi, il est possible de transmettre des comportements vertueux, le sens des responsabilités et une attitude citoyenne. S'il y a la volonté...

Mais nous payons autant de TOM que ceux qui ne trient pas...est-ce juste ?

J'observe que dans le Var tout semble très compliqué à ce niveau. Les Autorités censés organiser des solutions pour la diminution des déchets, comme le tri à la source, semblent dans l'incapacité de mettre en place des fonctionnements modernes et responsables, quand il s'agit des déchets. Le code de l'environnement et certaines lois ne sont pas respectés. Pourquoi ?

Le SMIDDEV a même licencié 4 ambassadeurs de tri sur 6 il y a quelque temps. Les actions dans les écoles par ce syndicat sont considérablement réduites. Dommage car l'intervention pédagogique auprès des enfants les aide à comprendre les enjeux autour des déchets (ressources) et leur donne la possibilité d'entamer une réflexion citoyenne à ce sujet.

J'habite Bagnols-en-forêt depuis une dizaine d'années et ne peux, en tant que citoyenne responsable, accepter la rehausse du site 3 dans les conditions archaïques de gestion des déchets actuelles. D'autant plus que la décharge est fermée depuis 2011 et rien a été fait, en 7 ans, et de façon sérieuse pour mettre en place des solutions durables et respectueuses des lois(!), des hommes et de l'environnement !

Le projet de l'ouverture de la rehausse signifie une régression considérable : choix d'une solution simpliste engendrant le gaspillage de ressources, la pollution de l'air (gaz divers non récupéré et/ou brûlé...), des eaux et du sol (écoulement de lixiviats, enfouissement de déchets toxiques) mais au-delà de ça, il incite la population à continuer leur comportement de gaspillage.

A quand la taxe incitative, seul moyen efficace pour persuader les gens de trier?

Réduire les nuisances peut, dans notre région, aller de pair avec préservation du capital touristique et création des emplois. Alors, qu'est-ce qu'on attend ?

Nous exigeons, des gestionnaires et des élus, des actes prévoyants et avisés. Déconstruisez les modèles anciens, inadapté aux besoins et contextes d'aujourd'hui, afin de construire un avenir convenable!

Merci pour votre attention.

Julia Mohrs

